PARCOURS DE FORMATION EMR

LES FONDAMENTAUX

Module 2 : Comptabilité



SOMMAIRE

1. LA COMPTABILITE BANCAIRE

- A. Les objectifs de la comptabilité
- B. Les principes comptables fondamentaux
- C. Classe de comptes et bilan bancaire
- D. Comparaison bilan commercial/bilan bancaire
- E. Les postes du bilan à l'actif et au passif
- F. Les postes du hors-bilan
- G. Différences entre French Gaap et normes IFRS
- H. Extrait du Document de référence SG
- I. Présentation du compte de résultat
- J. Les principes de consolidation
- K. Définition des flux comptables : externes/internes/intercos

2. LE PROCESSUS D'ARRETE COMPTABLE

- A. Rappel des missions de DFIN
- B. L'organisation de DFIN
- C. Processus d'arrêté comptable
- D. Chronogramme simplifié de consolidation
- E. Le système d'information
- F. Le calendrier
- G. Le bilan consolidé du groupe
- H. Le compte de résultat du groupe
- I. Le bilan statutaire vs prudentiel
- J. Les utilisateurs du document de référence

3. LIEN ENTRE LA COMPTABILITE ET LES PROCESSUS EMR

- A. Lien entre comptabilité et Gestion du risque de solvabilité
- B. Définition de l'assiette solvabilité
- C. Lien entre comptabilité et gestion du risque de liquidité
- D. Définition de l'assiette liquidité
- E. Schéma simplifié des processus de rapprochements comptables
- F. Les différents bilans produits par EMR



LA COMPTABILITÉ BANCAIRE



OBJECTIFS DE LA COMPTABILITÉ

La finalité principale de toute comptabilité est de produire des états financiers.

La comptabilité a pour objectif de produire des états financiers d'une entité visant à fournir une information sur sa situation patrimoniale, son résultat et ses flux de trésorerie à l'intention d'un public composant son environnement (propriétaires, investisseurs, pouvoirs publics, fournisseurs, clients, salariés, banquiers, etc.).

Outre les états financiers, la comptabilité d'une banque doit satisfaire plusieurs besoins (états de gestion interne, états et ratios réglementaires, états fiscaux, etc.).

Les états financiers sont composés:

- 1. Du bilan.
- 2. Du hors bilan
- 3. Du compte de résultat.
- 4. Et des états annexes qui précisent et complètent l'information financière.

LE BILAN

Le bilan est la photographie du patrimoine de l'entité à un instant T donné généralement appelé date d'arrêté. Il retrace ses avoirs à l'actif et ses engagements au passif.

LE HORS BILAN

Le hors-bilan est constitué des engagements reçus et donnés qui ne font pas l'objet d'une écriture dans le bilan de l'entité.

Ils ne sont pas classés dans le bilan car ils ne donnent pas lieu, à l'origine, à des encaissements ou décaissements.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat mesure l'enrichissement (bénéfice) ou la paupérisation (perte) de l'entité pendant une période donnée, généralement un exercice de 12 mois. Le résultat de l'exercice influe sur les capitaux propres de l'entité à la hausse (bénéfice) ou la baisse (perte).



PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

PRINCIPES	DETAILS
Continuité de l'exploitation	L'entité va poursuivre son activité normale à l'issue de l'exercice
Indépendance des exercices	Découpage des exercices pour que charges et produits soient affectés précisément à l'exercice les concernant
Coût historique	Biens achetés: coût d'acquisition; biens obtenus gratuitement: valeur vénale; biens produits: coûts de production
Prudence	Prise en compte de pertes probables
Permanence des méthodes	Mêmes méthodes d'évaluation d'un exercice à l'autre
Bonne information	Informations suffisantes et significatives pour une bonne compréhension des comptes annuels
Importance relative	Mettre en avant les éléments importants du patrimoine
Non-compensation	Évaluation séparée des actifs et passifs ou des produits et charges pour livrer une image fidèle de la réalité de la situation patrimoniale et du résultat de l'entité
Prééminence de la réalité sur l'apparence	Faire apparaître la réalité économique plutôt que l'apparence juridique
Intangibilité du bilan d'ouverture	Le bilan d'ouverture d'un exercice doit être identique au bilan de clôture de l'exercice qui l'a précédé



CLASSES DE COMPTES ET BILAN BANCAIRE

Le bilan bancaire comprend 5 classes de comptes. Chacun de ces comptes est composé d'un actif et d'un passif qui présente une balance entre l'origine des ressources (passif) et leur utilisation (actif). Le bilan fournit une photo du patrimoine de l'entreprise à un instant T.

Classe 1

Les comptes de la classe 1 englobent les **opérations interbancaires**. Il s'agit des opérations de **prêt ou d'emprunt à court terme entre les banques** dans le cadre de la <u>gestion de trésorerie</u>. Quand une banque a des excédents de trésorerie, elle se trouve en position de prêteur net sur le marché interbancaire et inversement.

Classe 2

Les comptes de la classe 2 comprennent les **opérations que la banque réalise avec sa clientèle**. Ici les fonds collectés sont portés au passif et les prêts accordés à l'actif. En 2014, l'encours des crédits aux ménages s'élevait à 1 018,2 milliards d'euros.

Classe 3

Les comptes de classe 3 comprennent les **opérations sur titres**. Il s'agit des interventions qu'une enseigne effectue pour « compte propre » (pour elle-même) sur le marché des capitaux. À l'actif, on trouve les placements de la banque, et au passif la dette émise pour le refinancement.

Classe 4 et classe 5

Les classes 4 et 5 abritent les **biens et valeurs immobilisées** afin de rester dans le patrimoine d'une banque de façon durable. Ils figurent à l'actif. Les provisions et les fonds propres sont rangés au passif.

A ceci se rajoutent les classes 6 (charges) et 7 (produits) pour le compte de résultat.



COMPARAISON ENTRE BILAN COMMERCIAL ET BILAN BANCAIRE

La comptabilité commerciale relève du plan comptable général de 1982 alors que la comptabilité bancaire répond au plan de comptes des établissements de crédit :

COMPTABILITE COMMERCIALE

COMPTABILITE BANCAIRE

BILAN	PCG ACTIF	L I	PCG PASSIF	PCEC ACTIF	1 O I	PCEC PASSIF
CLASSE1		0	CAPITAUX PROPRES ET EMPRUNTS LT ET MT	CAISSE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES) — D IT E	CAISSE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES
CLASSE2	IMMOBILISATIONS	IT E		OPERATIONS AVEC LA CILENTELE	D E	OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE
CLASSE3	STOCKS	C R O		OPERATIONS SUR TITRES ET DIVERSES	C R O	OPERATIONS SUR TITRES ET DIVERSES
CLASSE4	CREANCES CLIENTELES	IS S A	DETTES FOURNISSEURS	VALEURS IMMOBILISEES	IS S A	
CLASSE5	DISPONIBILITES	N T E	CONCOURS BANCAIRES COURANTS		N T E	PROVISIONS, CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES



PCEC
PCI
COMPTABILITE | C1 | JUIN 2020 | 7

PRC

1.a. Caisse, banques centrales, CCP: (caisse, banque centrale)

- Billets et monnaies, chèques, la monnaie électronique achetée;
- Avoirs auprès de la banque centrale, l'institut d'émission, pouvant être retirés à tout moment ou pour lesquels une durée ou un préavis de 24 heures ou d'un jour ouvrable

Bons du Trésor et titres de créances sur des organismes publics, éligibles aux interventions d'une banque centrale



1.b. Créances sur les établissements de crédit et assimilés : actifs interbancaires

L'ensemble des créances, y compris subordonnées des opérations bancaires, sur des établissements de crédit et assimilés.

Les valeurs reçues en pension et les créances s'y rapportant effectuées avec des établissements de crédit (exemples: crédits à la consommation; crédits immobiliers; crédits équipements; crédits de trésorerie, etc).



2. Opérations avec la clientèle (opérations clientèles à l'actif)

Les créances, les créances subordonnées et les créances affacturées, détenues sur des agents économiques autres que les établissements de crédit et assimilés.

Les valeurs reçues en pension et les créances s'y rapportant effectuées avec la clientèle (créances commerciales ; autres concours à la clientèle ; comptes ordinaires débiteurs: (exemples: dépôts à vue, dépôts à terme, compte d'épargne, etc.).



3. Opérations sur titres et opérations diverses à l'actif

Les obligations et autres titres à revenu fixe – y compris les titres subordonnés; les actions et autres titres à revenu variable, les parts d'OPCVM français et étrangers, les titres de l'activité de portefeuille figurent dans ce poste.

- Les actions et autres titres à revenu variable qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise.
- Les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées.
- ➤ Le Crédit-bail, la location avec option d'achat et la location simple sur les biens mobiliers et immobiliers.



4a. Valeurs immobilisées

- Immobilisations incorporelles : frais d'établissement; les frais de recherche et de développement, le fonds commercial;
- Immobilisations corporelles: les terrains, les constructions, les installations techniques, les matériels et outillages, les autres immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles en cours;

- ➤ Capital souscrit non versé : partie non appelée, ou non versée bien qu'appelée, du capital souscrit inscrit ;
- Actions propres ou titres de même nature achetés ou souscrits par l'établissement.



4b. Les autres actifs et 4c. Les comptes de régularisation

Les primes d'option achetées, les stocks et les créances sur des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes d'actif;

contrepartie des produits constatés au compte de résultat relatifs à des opérations de hors bilan notamment sur titres – et à des engagements sur devises et instruments financiers à terme, les pertes potentielles sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme non encore dénoués, les charges à répartir et les charges constatées d'avance.



1. Caisse, banques centrales, CCP et Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Dettes à l'égard de la banque centrale, de l'institut d'émission et de l'office des chèques postaux, exigibles à vue, ou pour lesquelles une durée ou un préavis de 24 heures ou d'un jour ouvrable est nécessaire;

Dettes opérations bancaires, à l'égard d'établissements de crédit à vue et à terme, y compris envers les banques centrales à maturité supérieure à 1 journée.



2. Opérations avec la clientèle

➤ **Dettes à l'égard des agents économiques**, autres que les établissements de crédit et assimilés y compris les valeurs données en pension, quels que soient le support de l'opération et les dettes à l'égard de l'entreprise cessionnaire dans le cadre de pensions dites livrées sur titres lorsque ces opérations sont effectuées avec la clientèle.



3a. Dettes représentées par un titre

- Dettes représentées par des titres cessibles émis par l'établissement
- Figurent notamment à ce poste les bons de caisse, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables, les obligations et autres titres à revenu fixe (les bons de caisse ; les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables ; les emprunts obligataires et les autres dettes représentées par un titre.

Les primes d'option vendues, les dettes se rapportant à des éléments reçus en pension puis eux-mêmes donnés en pension ou vendus ferme, la dette représentative de la valeur des titres empruntés, lorsque les emprunts de titres ne sont pas adossés contre espèces, et les dettes à l'égard des tiers.



3b. Comptes de régularisation

La contrepartie des pertes constatées au compte de résultat relatives à des opérations de hors bilan – notamment sur titres – et à des engagements sur devises et instruments financiers à terme, les gains potentiels sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme non encore dénoués, les produits à répartir et les produits constatés d'avance.



5. Provisions, capitaux propres et assimilés (1/2)

Provisions

Les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires et des opérations connexes nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise (provisions destinées à couvrir des risques et des charges liés à des opérations et des opérations connexes que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine

Dettes subordonnées

- Fonds provenant de l'émission de titres ou d'emprunts subordonnés, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers;
- Dépôts de garantie à caractère mutuel, c'est-à-dire exclusivement les fonds de garantie dont le caractère mutuel résulte de conventions expresses et qui sont remboursables, éventuellement sous conditions, aux clients qui les ont constitués.

Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

Les fonds pour risques bancaires généraux, ils sont définis comme les montants que l'établissement assujetti décide d'affecter à la couverture de tels risques, lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques particuliers inhérents aux opérations bancaires.



5. Provisions, capitaux propres et assimilés (2/2)

Capitaux propres hors FRBG

Capital souscrit ; primes d'émission ; réserves ; écart de réévaluation ; provisions réglementées et subventions d'investissement ; report à nouveau et résultat de l'exercice.

- Le capital souscrit correspond à la valeur nominale des actions, parts sociales et autres titres composant le capital social.
- Les **primes d'émission** sont les primes liées au capital souscrit, notamment les primes d'émission, d'apport, de fusion, de scission ou de conversion d'obligations en actions.
- Les **réserves** sont notamment les réserves dotées par prélèvement sur les bénéfices des exercices précédent.
- L'écart de réévaluation comprend les écarts constatés lors de la réévaluation d'éléments du bilan.
- Les **provisions réglementées et subventions d'investissement** concerne l'ensemble des provisions réglementées, notamment fiscales ; la partie des subventions d'investissement octroyées à l'établissement qui n'a pas encore été inscrite au compte de résultat.
- Le report à nouveau exprime le montant cumulé de la fraction des résultats des exercices précédents, dont l'affectation a été renvoyée par décision des sociétaires, des associés ou des actionnaires. Il comprend également l'impact des changements de méthode qui n'a pas été comptabilisé dans le compte de résultat.
- Le **résultat de l'exercice** enregistre le bénéfice ou la perte de l'exercice.



LES POSTES COMPTABLES DU HORS-BILAN

Le hors-bilan est constitué des engagements reçus et donnés qui ne font pas l'objet d'une écriture dans le bilan de l'entité:

Ces engagements peuvent porter sur des garanties réelles et de sûretés, des engagements sur des transactions futures (achats ou ventes à terme, notionnel de contrats d'échange de taux) ou de financement (engagement de prêts ou d'emprunt) etc.

I. Engagements donnés

Classe	Libellé	Description
1.a	Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés: et en faveur de la clientèle	Les accords de refinancement, les acceptations à payer ou les engagements de payer, les confirmations d'ouvertures de crédits documentaires et les autres engagements donnés à des établissements de crédit et assimilés.
1.b	Engagements de financement en faveur de la clientèle	Les ouvertures de crédits confirmés, les lignes de substitution des billets de trésorerie, les engagements sur facilités d'émission de titres et les autres engagements en faveur d'agents économiques autres que des établissements de crédit et assimilés.
2	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés et de la clientèle	- Les cautions, avals et autres garanties d'ordre
3	Engagements sur titres	- les titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise - les titres à livrer par l'établissement.

II. Engagements reçus

Classe	Libellé	Description
1	Engagements de financement	les accords de refinancement et les engagements divers reçus d'établissements de crédit et assimilés.
2	Engagements de garantie	les cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit et assimilés.
3	Engagements sur titres	- les titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise, - les autres engagements donnés sur titres, notamment les titres à recevoir par l'établissement.



DIVERGENCE ENTRE FRENCH GAAP ET NORMES IFRS

Depuis 2005, les sociétés cotées en Europe doivent établir et publier leurs comptes consolidés en normes comptes internationales IFRS.

Autant, la comptabilité en normes françaises met l'accent sur **l'importance des règles**, la comptabilité en normes internationales s'appuie sur les principes et fait une **prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique** (subsistance over form).

Le plan comptable général (PCG) et le plan de comptes des établissements de crédit (PCEC) sont codifiés par classe (de la classe 1 à la classe 8 et 9 respectivement).

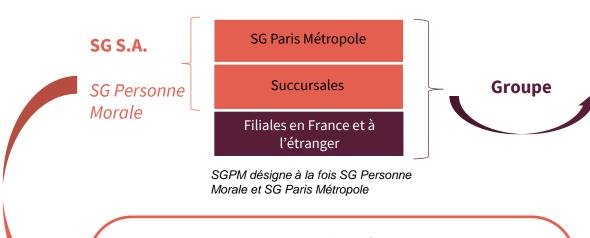
Mais les normes IFRS n'imposent pas de nomenclature de plan de comptes.

Pour les comptes consolidés chaque groupe d'entités possède ses propres plans de comptes consolidés. A la Société Générale ce sont les plans de reportings consolidés (PRC) qui constituent le plan de compte utilisé pour les comptes consolidés.

Il existe des divergences de traitements comptables entre normes françaises et normes IFRS parmi lesquelles on peut citer le traitement comptable des contrats de location (IFRS16), le traitement comptable des soultes sur instruments financiers (IFRS9).



DIVERGENCE FRENCH GAAP ET NORMES IFRS



Normes françaises

- √ Comptes sociaux
- ✓ Principales caractéristiques
 - **Principes comptables**: continuité d'exploitation, coût historique, principe de prudence, non-compensation, indépendance des exercices, intangibilité du bilan d'ouverture, permanence des méthodes
 - **Principales utilisations**: Calcul des impôts (IS, TVA, C3S), résultat distribuable, dividende à distribuer, FRU depuis 1er janvier 2018 (normes françaises appliquées au périmètre Groupe)

Normes IFRS

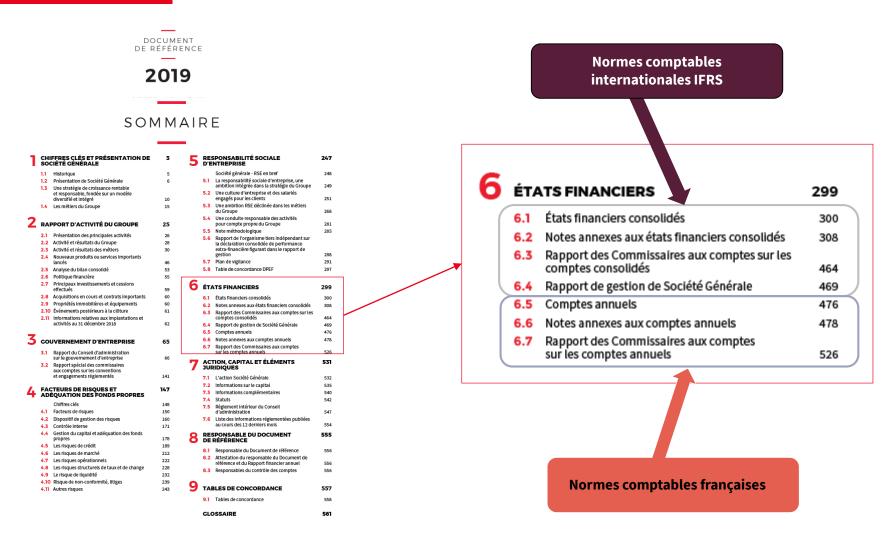
- ✓ Comptes consolidés
 - Obligatoires pour les entités cotées
- ✓ Objectifs des comptes consolidés
 - Présenter le patrimoine d'un groupe, sa situation financière et les résultats de l'ensemble des entités le constituant.
 - Présenter le poids économique réel du groupe
 - Avoir une vision de l'ensemble du aroupe et de sa performance
 - Comparer les états financiers des différents groupes

✓ Difficultés pratiques

- Utilisation d'un référentiel commun (aestion des écarts de normes entre les comptes locaux et le référentiel groupe IFRS)
- Périmètre : recensement des entités faisant partie du groupe
- Elimination des opérations réalisées à l'intérieur du groupe
- La norme IFRS ne fournit pas de plan de comptes
- Pas de modèle de bilan ni de compte de résultat.



DOCUMENT DE REFERENCE DU GROUPE SG (EXTRAIT)

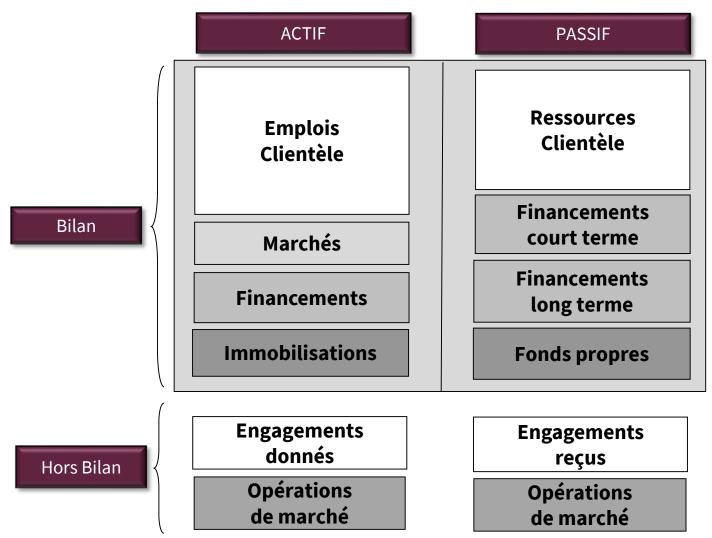


Source: Société Générale, Document de référence 2019, p1-2



PRESENTATION DU BILAN BANCAIRE

Le bilan d'une banque contient les postes génériques suivants:



La présentation ci-contre correspond aux normes comptables françaises, et diffère de la présentation des comptes consolidés (en IFRS) dans les états financiers.

DEFINITION DU COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat décrit pour une période déterminée, en général 12 mois :

- les **charges** (dépenses actuelles ou futures et charges calculées non décaissées se rapportant à la période)
- et les **produits** (revenus, gains ou recettes se rapportant à la période).

La différence positive entre les produits et les charges est le bénéfice de la période ou de l'exercice. La différence négative est une perte.

Le résultat net de l'exercice sera « déversé » dans les capitaux propres (ou avoirs nets) du bilan qu'il viendra augmenter (s'il est bénéficiaire) ou diminuer (s'il est déficitaire).

Le compte de résultat est « remis à zéro » chaque début de période puisqu'il ne doit comprendre que les charges et produits de cette période.

Alors que le bilan, qui traduit le patrimoine, se cumule en permanence : les soldes à la fin d'un exercice sont reportés au 1er jour de l'exercice suivant.



PRESENTATION DU COMPTE RESULTAT

+ Intérêts et produits assimilée - Intérêts et charges assimilée - Intérêts et charges assimilée - Intérêts et charges assimilée - Production vendus verbit sur opérations de crédit-bail et assimilées - Production vendue Ventes de marchandises - Production vendue - Production strain verbit sur opérations de location simple - Revenue des titres à revenu variable - Commissions (produits) - Production attractions des protefeuilles de négociation - Autres charges produits - Charges générales d'exploitation - Dotations aux amortissements et aux provisions et transferts de charges - Charges financières - Produits fin	COMPTABILITE COMMERCIALE	COMPTABILITE BANCAIRE
CHIFRE D'AFFAIRES NETS Production stockée Production immobilisée Subvention d'investissement Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits TOTAL DE PRODUITS D'EXPLOITATION Achat de marchandises Variation de stock de marchandises Achat de marchandises Achat de matière première et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impõts, taxses et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles **RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION** **RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION** **Coût du risque** - Coût du risque - Coût du ri		- Intérêts et charges assimilées + Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées + Produits sur opérations de location simple - Charges sur opérations de location simple + Revenus des titres à revenu variable + Commissions (produits) - Commissions (charges) +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés + Autres produits d'exploitation bancaire
Production stockée Production immobilisée Subvention d'investissement Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits TOTAL DE PRODUITS D'EXPLOITATION Achat de marchandises Variation de stocks de marchandises Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles - Coût du risque	CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	
TOTAL DE PRODUITS D'EXPLOITATION Achat de marchandises Variation de stocks de marchandises Achat de matière première et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions RESULTAT D'EXPLOITATION Quote part des opérations faites en commun Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières RESULTAT D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION Quote part des opérations faites en commun Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières RESULTAT FINANCIERS RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS Résultat exceptionnel +/- Résultat exceptionnel - Impôt sur les bénéfices	Production immobilisée Subvention d'investissement Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et
Achat de marchandises Variation de stocks de marchandises Achat de matière première et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions RESULTAT D'EXPLOITATION Quote part des opérations faites en commun Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières RESULTAT FINANCIERS RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS RÉsultat exceptionnel (produits et charges exceptionnelles) Participations des salariés - Coût du risque		
Quote part des opérations faites en commun Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières RESULTAT FINANCIERS RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS Résultat exceptionnel (produits et charges exceptionnelles) Participations des salariés +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés **PAGING SULTAT COURANT AVANT IMPOTI	Achat de marchandises Variation de stocks de marchandises Achat de matière première et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions	- Coût du risque
Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières RESULTAT FINANCIERS RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS Résultat exceptionnel (produits et charges exceptionnelles) Participations des salariés +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés **P- Gains ou pertes sur actif immobilisés		RESULTAT D'EXPLOITATION
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS Résultat exceptionnel (produits et charges exceptionnelles) Participations des salariés RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT +/- Résultat exceptionnel - Impôt sur les bénéfices	Autres produits Autres charges Produits financiers Charges financières Reprises sur provisions et transferts de charges Dotations aux provisions financières	+/- Gains ou pertes sur actif immobilisés
exceptionnelles) Participations des salariés +/- Resultat exceptionnel - Impôt sur les bénéfices		RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT
Impôts sur les sociétés +/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées RESULTAT NET DE L'EXERCICE RESULTAT NET DE L'EXERCICE	exceptionnelles) Participations des salariés Impôts sur les sociétés	- Impôt sur les bénéfices +/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées



Rémunération des prêts, emprunts, dépôts, obligations, ...

Revenus de l'activité de location immobilière : Loyers, revenues des prestation de maintenance, ...

Frais de tenue de comptes, commissions sur cartes bancaires, commissions d'arbitrage...

Variation de juste valeur des instruments de trading, gains ou pertes de cession sur certains instruments financiers...

Charges sociales salaires, loyers payés, contributions payées à l'autorité publique (FRU, taxe bancaire pour risque systémique, ...)

Dotations et reprises de provisions sur l'ensemble des risques bancaires (risque de crédit, de contrepartie et opérationnels) et les pertes non provisionnées.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION



Objectifs généraux de la consolidation

Etablir les comptes consolidés d'un groupe consiste à **présenter son patrimoine**, sa situation financière et les résultats de l'ensemble des entités le constituant comme s'il s'agissait de ceux d'une seule et même entreprise.

La consolidation permet ainsi de :

- Présenter le poids économique réel du Groupe
- Avoir une vision de l'ensemble du Groupe et de sa performance
- Comparer les états financiers de différents groupes, notamment d'un même secteur.

Ces comptes sont établis et publiés par les groupes de sociétés qui remplissent deux de 3 critères liés à la taille du bilan, au chiffre d'affaires et du nombre de personnel.

Il existe des règles de consolidation, entre autres éliminations des opérations intercos ou intra-groupe, retraitements d'harmonisation, etc.

Types de transactions;

- Transactions **internes** : Une transaction est interne si elle est effectuée à l'intérieur d'une entité entre différentes composantes de cette entité.
- Transactions **inter-compagnies** : Une transaction est interco quand elle est effectuée entre les entités d'un même périmètre de consolidation.
- Transactions **externes** : Une transaction est externe quand elle est effectuée entre une entité d'un groupe et une contrepartie en dehors de ce groupe.

Les comptes sociaux French éliminent pour chaque entité les transactions internes.

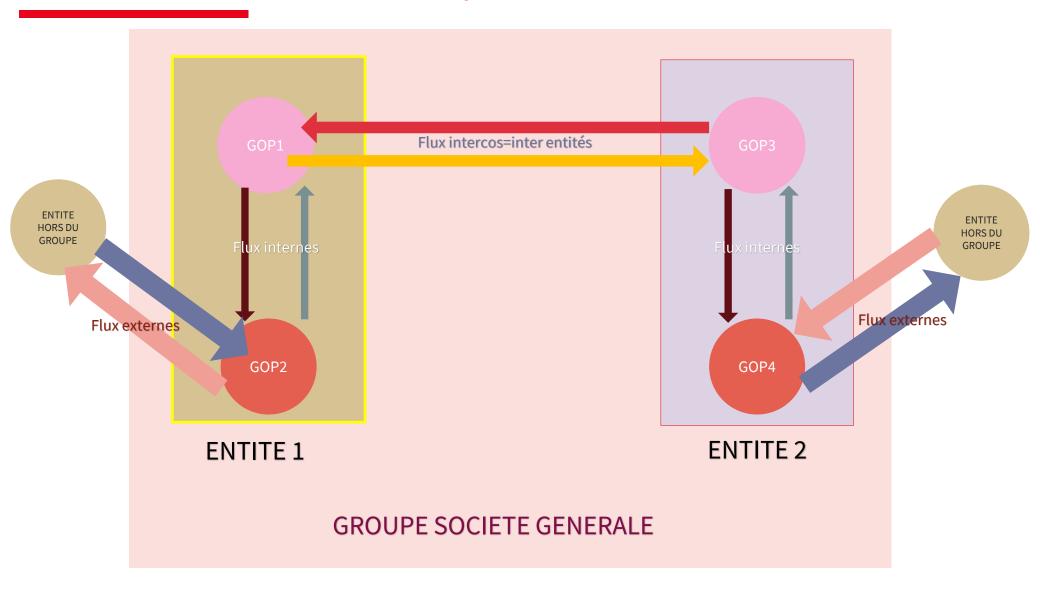
Les comptes consolidés éliminent les transactions réciproques (intercos ou intra-groupes).

Dans les établissements financiers, il existe deux types de consolidations :

- La consolidation statutaire : qui sert les besoins des états financiers ;
- La consolidation prudentielle : qui sert les reportings réglementaires.



FLUX COMPTABLES INTERNES, INTERCOS ET EXTERNES





2

LE PROCESSUS D'ARRÊTÉ COMPTABLE



RAPPEL DES MISSIONS DFIN

Les missions de la Direction financière et du développement du Groupe (DFIN) s'organisent autour de quatre axes stratégiques:

✓ Stratégie et création de valeur :

- Contribuer à la définition, la mise en œuvre et la bonne application de la stratégie du Groupe.
- Anticiper les évolutions de l'environnement (marchés, réglementaire, financier, technologies), en évaluer les conséquences et proposer les adaptations nécessaires de la stratégie du Groupe et des métiers,
- Veiller à l'adéquation des ressources à la stratégie, en termes tant financiers qu'humains ou technologiques et mettre en œuvre le financement de cette stratégie.

✓ Pilotage de la performance :

- Challenger les résultats et orientations des métiers, sur la base d'indicateurs prédictifs et de benchmarks externes,
- Proposer et suivre les actions correctrices,
- Proposer et mettre en œuvre les outils pertinents de pilotage du Groupe.

✓ Conformité et production de l'information financière, sécurité :

- Fixer les règles et normes du Groupe dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière et prudentielle et de l'information financière,
- Définir, produire et communiquer l'information financière et de gestion à la Direction générale et au COMEX pour le pilotage du Groupe, à la communauté financière et aux régulateurs,
- Veiller à la pertinence et la sécurité financière des décisions

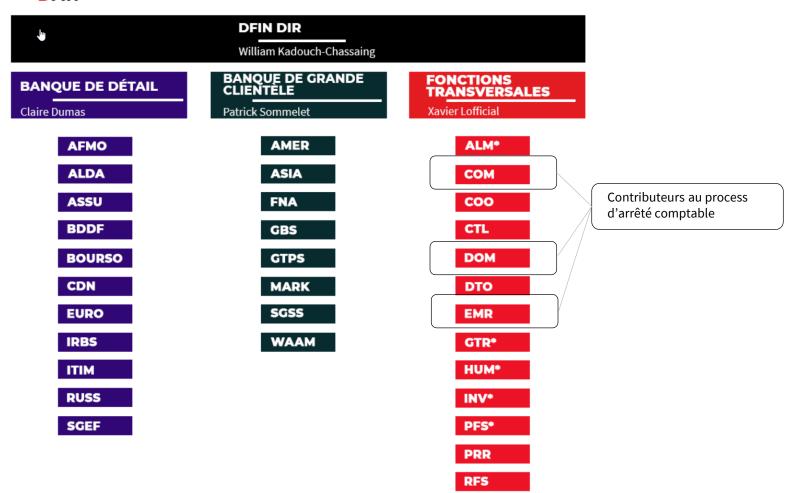
Optimisation de la fonction Finance :

- Animer la filière Finance du Groupe et veiller à son efficacité opérationnelle : définir les process communs, définir l'architecture cible du SI, veiller à la cohérence des projets, assurer l'adéquation des RH, diffuser les bonnes pratiques,
- Assister les pôles et les différentes entités du Groupe dans nos domaines d'expertise.



L'ORGANISATION DFIN

L'ORGANISATION DFIN



Lien intranet: https://finance.safe.socgen/fr/direction-dfin



PROCESSUS D'ARRÊTÉ COMPTABLE

Les arrêtés comptables s'effectuent mensuellement, trimestriellement, et annuellement.

Les **entités du groupe**, effectuent leurs **arrêtés comptables au niveau social** en établissant des comptes individuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et l'annexe sur leurs opérations effectuées au cours de l'exercice comptable.

Ces opérations peuvent être internes à l'entité, intercos avec d'autres entités du groupe ou externes au groupe.

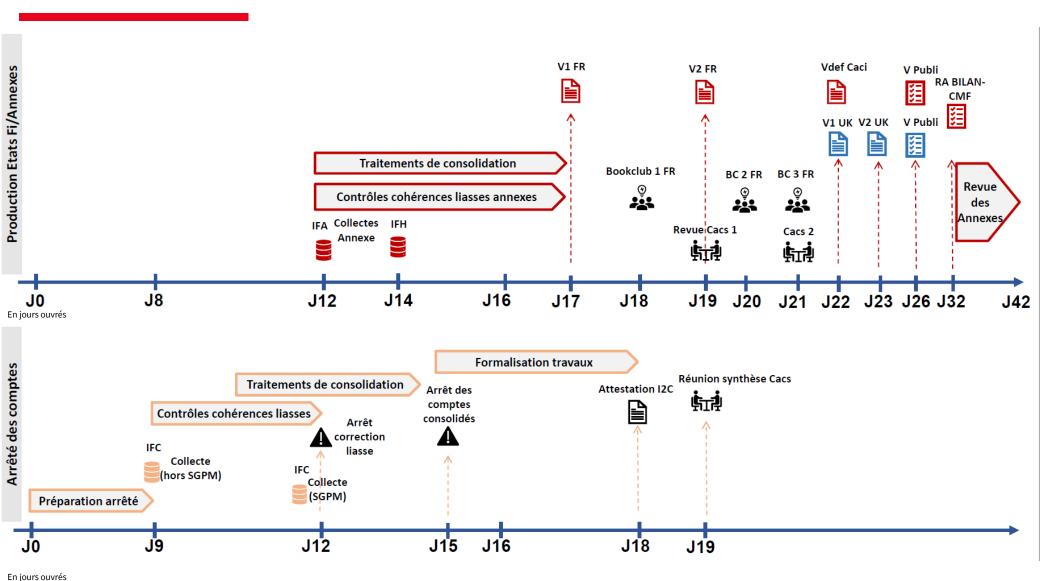
Ensuite chaque entité dans le périmètre de consolidation du groupe Société Générale, remonte sa liasse comptable individuelle au niveau des services de consolidation du groupe dans l'outil FIGARO.

Des **écritures d'harmonisation, de retraitements et d'élimination intra-groupes** sont faites par les équipes de consolidation comptables DFIN/COM/CCG pour produire les **états financiers du groupe** comme s'il était une entité unique.

La consolidation du groupe se fait en normes comptables internationales, IFRS, depuis 2005 en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002.

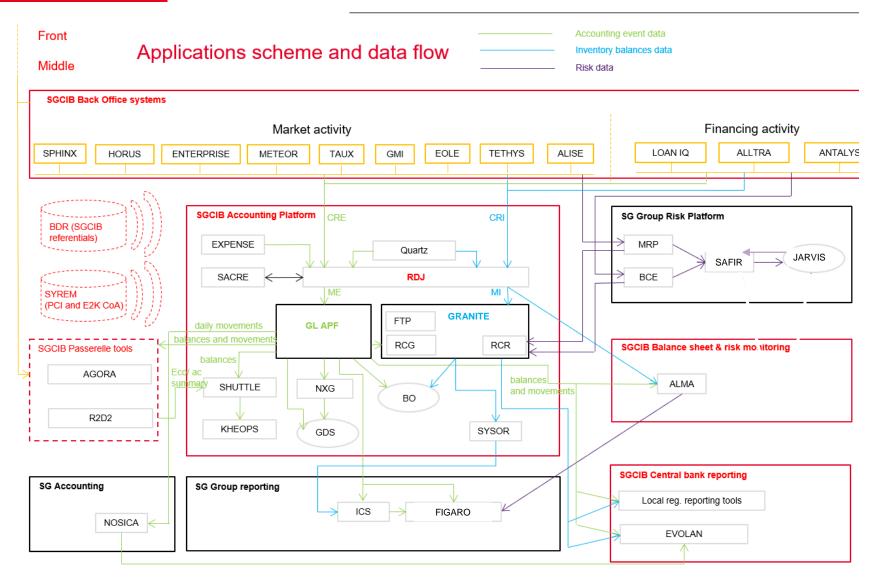


CHRONOGRAMME SIMPLIFIÉ DE CONSOLIDATION



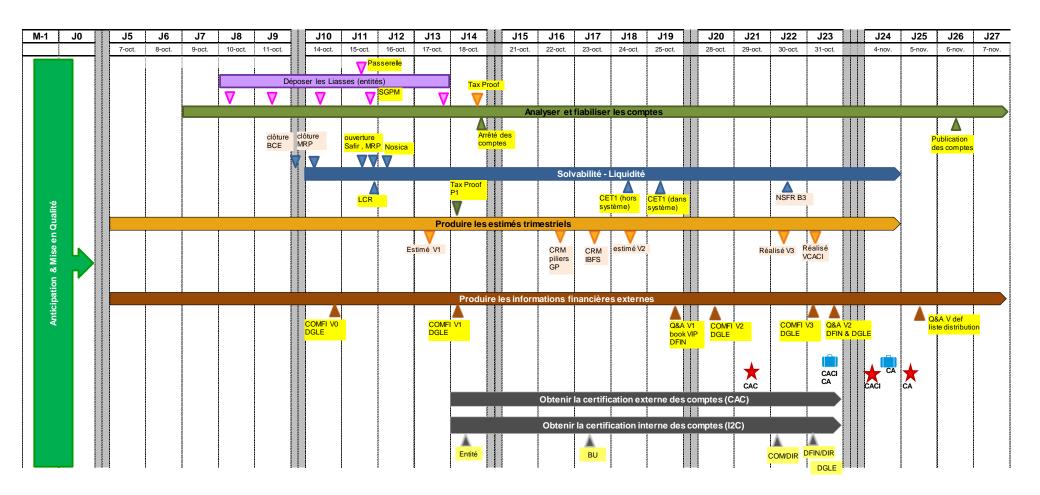


SYSTÈME D'INFORMATION





CALENDRIER





BILAN CONSOLIDE DU GROUPE

Bilan consolidé du Groupe SG au 31/12/2018

BILAN CONSOLIDE

(ACTIF - Chiffres en Millions d'Euros)	30.06.2019	31.12.2018
Caisse et banques centrales	99 479	96 585
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	420 968	365 550
Instruments dérivés de couverture	17 765	11 899
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	53 124	50 026
Titres au coût amorti	12 151	12 026
Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés, au coût amorti	70 173	60 588
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	438 251	447 229
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	69	338
Placements des activités d'assurance	157 907	146 768
Actifs d'impôts	5 475	5 819
Autres actifs	70 361	67 446
Actifs non courants destinés à être cédés	9 008	13 502
Participations dans les entreprises mises en équivalence	243	249
Immobilisations corporelles et incorporelles (1)	28 986	26 751
Ecarts d'acquisition	4 649	4 652
Total	1 388 609	1 309 428

(1) A compter du 1er janvier 2019, en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », le Groupe a comptabilisé un actif représentatif des droits d'utilisation des biens loués dans la rubriques « Immobilisations corporelles et incorporelles »

(PASSIF - Chiffres en Millions d'Euros)	30.06.2019	31.12.2018
Banques centrales	7 740	5 721
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	406 254	363 083
Instruments dérivés de couverture	9 703	5 993
Dettes représentées par un titre	127 276	116 339
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	101 269	94 706
Dettes envers la clientèle	412 941	416 818
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	7 563	5 257
Passifs d'impôts ⁽¹⁾	1 237	1 157
Autres Passifs ⁽²⁾	82 620	76 629
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	7 070	10 454
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	138 577	129 543
Provisions	4 575	4 605
Dettes subordonnées	14 565	13 314
Total dettes	1 321 390	1 243 619
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital et réserves liées	31 353	29 856
Réserves consolidées*	30 042	28 085
Résultat de l'exercice*	1 740	4 121
Sous-total Sous-total	63 135	62 062
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(643)	(1036)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	62 492	61 026
Participations ne donnant pas le contrôle	4 727	4 783
Total capitaux propres	67 219	65 809
Total	1 388 609	1 309 428

^{*} Montants retraités à la suite de la première application de l'amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

Source : Société Générale, Document de référence 2019, p300-301



⁽¹⁾ Depuis le 1er janvier 2019, les provisions fiscales relatives à l'impôt sur les bénéfices sont présentées dans la rubrique « Passifs d'impôts » à la suite de l'entrée en vigueur d'IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux ».

⁽²⁾ A compter du 1er janvier 2019, en application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », le Groupe a comptabilisé dans la rubrique « Autres passifs » une dette locative représentative de l'obligation de paiement des loyers.

COMPTE DE RÉSULTAT DU GROUPE

Compte de résultat du Groupe SG au 31/12/2018

(En M EUR)		2018	2017
Intérêts et produits assimilés	Note 2.5	24 106	14 879
Intérêts et charges assimilées	Note 2.5	(23 778)	(15 249)
Revenus des titres à revenu variable	Note 2.1	2 933	2 105
Commissions (produits)	Note 3.1	4 286	4 165
Commissions (charges)	Note 3.1	(1 527)	(1 359)
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	Note 2.1	4 397	5 955
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	Note 2.1	140	404
Autres produits d'exploitation bancaire (1)		21 747	22 558
Autres charges d'exploitation bancaire (1)(2)		(21 695)	(23 519)
Produit net bancaire		10 609	9 939
Frais de personnel	Note 4.1	(4 908)	(5 307)
Autres frais administratifs (3)		(4 128)	(3 855)
Dotations aux amortissements		(427)	(445)
Résultat brut d'exploitation		1 146	332
Coût du risque	Note 2.6	(69)	(665)
Résultat d'exploitation		1 077	(333)
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	Notes 2.1 & 7.2	32	1 024
Résultat courant avant impôt		1 109	691
Impôt sur les bénéfices	Note 5	616	109
Résultat Net		1 725	800
Résultat par action	Note 6.3	2,15	1,00
Résultat dilué par action		2,15	1,00

Une information sur les honoraires des Commissaires aux comptes est mentionnée dans les notes annexes aux comptes consolidés du groupe Société Générale ; en conséquence, cette information n'est pas fournie dans les notes annexes aux comptes annuels de Société Générale.

Source : Société Générale, Document de référence 2019, p477



⁽¹⁾ Dans le cadre de ses activités de mainteneur de marché sur les instruments dérivés de matières premières, Société Générale peut être amené à détenir des stocks physiques de matières premières. Les charges et produits afférents à ces stocks sont comptabilisés parmi les Autres Produits et Autres charges d'exploitation bancaire. Au titre de 2018, figurent en produits un montant de 21 323 M EUR (22 459 M EUR en 2017) et en charges un montant de 21 391 M EUR (22 369 M EUR en 2017).

⁽²⁾ Lors de l'année 2017, les charges relatives aux autres activités incluaient, pour 963 M EUR, la contre-valeur de l'indemnité de 813,26 M GBP découlant de l'accord transactionnel conclu par Société Générale et la Libyan Investment Authority.

⁽³⁾ Dont 349 M EUR au titre de la contribution 2018 au Fonds de Résolution Unique (FRU) (296 M EUR en 2017).

LE BILAN STATUTAIRE VERSUS PRUDENTIEL (1/2)

Le bilan comptable prudentiel est produit par DFIN/COM/CCG en appliquant des retraitements sur le bilan comptable statutaire, et qui portent principalement sur le retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel (entités d'assurance) et la réintégration des opérations intragroupe liées à ces entités.

La notion de prudentiel fait référence au contrôle prudentiel de l'ACPR (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution affiliée à la Banque de France) sur l'activité du secteur bancaire pour prévenir et résoudre les risques de faillite et de crise financière systémique conformément aux règles édictées par le comité de Bâle.

Les assurances y sont exclues car elles sont régies par des règles différentes de celles applicables aux banques (Solvency2 pour les assurances, Bâle3 pour les banques).

TABLEAU 2 : RAPPROCHEMENT DU PÉRIMÈTRE STATUTAIRE ET DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL DU BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF au 31.12.2018 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements liés aux assurances ⁽¹⁾		Bilan consolidé sous périmètre prudentiel
Caisse et banques centrales	96 585	(0)	0	96 585
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	365 550	9 736	(0)	375 286
Instruments dérivés de couverture	11 899	32	-	11 931
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	50 026	(0)	-	50 026
Titres au coût amorti	12 026	-	-	12 026
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	60 588	_	150	60 738
dont prêts subordonnés bancaires	91	-	-	91
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	447 229	1539	213	448 981
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	338	-	-	338
Placements des activités d'assurance	146 768	(146 768)	-	0
Actifs d'impôts	5 819	(143)	0	5 676
dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles	2 895	_	(816)	2 079
dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles	1 858	-	762	2 620
Autres actifs	67 446	(2396)	56	65 106
dont actifs de fonds de pension à prestations définies	76	-	-	76
Actifs non courants destinés à être cédés	13 502	3	-	13 505
Participations dans les entreprises mises en équivalence	249	3 569	(68)	3 750
Immobilisations corporelles et incorporelles	26 751	(152)	0	26 599
dont immobilisations incorporelles	2 198	-	(132)	2 066
Écarts d'acquisition	4 652	(325)	-	4 327
TOTAL ACTIF	1 309 428	(134 905)	351	1 174 874

			Retraitements	
PASSIF au 31.12.2018 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements liés aux assurance ⁽³⁾	liés aux méthodes de consolidation	Bilan consolidé sous périmètre prudentiel
Banques centrales	5 721	-	-	5 721
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	363 083	2 472	-	365 555
Instruments dérivés de couverture	5 993	8	-	6 001
Dettes représentées par un titre	116 339	1 757	-	118 096
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	94 706	(2 966)	(30)	91 710
Dettes envers la clientèle	416 818	1 529	40	418 387
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 257	-	-	5 257
Passifs d'impôts	1 157	(333)	0	824
Autres passifs	76 629	(6 996)	341	69 974
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	10 454	58	-	10 512
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	129 543	(129 543)	-	0
Provisions	4 605	(12)	-	4 593
Dettes subordonnées	13 314	139		13 453
dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts	12 730	139	_	12 869
TOTAL DES DETTES	1 243 619	(133 887)	351	1110083
Capitaux propres part du Groupe	61 026	(203)	-	60 823
dont capital et réserves liées	19 995	0	(0)	19 995
dont autres instruments de capitaux propres	9 109	0	-	9 109
dont bénéfices non distribués	3 448	0	-	3 448
dont autres éléments du résultat global accumulés (Y compris gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)	24 610	(203)	(0)	24 407
dont résultat de l'exercice	3 864	0	-	3 864
Participations ne donnant pas le contrôle	4783	(815)		3 968
TOTAL CAPITAUX PROPRES	65 809	(1018)		64791
TOTAL PASSIF	1 309 428	(134 905)	351	1174874

Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupes liées à ses entité.

Source : Société Générale, Document de référence 2019, p180



⁽¹⁾ Retraitement des entités exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intragroupe liées à ses entités

LE BILAN STATUTAIRE VERSUS PRUDENTIEL (2/2)

Liste des entités d'assurance au Q4 2018

TABLEAU 3 : ENTITÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
ALD RE Designated Activity Company	Assurance	Irlande
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Société Générale Strakhovanie Zhizni LLC	Assurance	Russie
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Genecar - Société Générale de Courtage d'Assurance et de Réassurance	Assurance	France
Inora Life LTD	Assurance	Irlande
SG Strakhovanie LLC	Assurance	Russie
Sogecap	Assurance	France
Komercni Pojstovna A.S.	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
Société Générale RE SA	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Société Générale Life Insurance Broker SA	Assurance	Luxembourg
SG Reinsurance Intermediary Brokerage, LLC	Assurance	USA
La Banque Postale Financement	Banque	France
SG Banque au Liban	Banque	Liban
Banque Pouyanne	Banque	France

• Source : Société Générale, Document de référence 2019, p182



UTILISATEURS DU DOCUMENT DE REFERENCE

Utilisateurs de l'information financière publiée dans le document de référence (DDR)

AMF - ESMA / EBA

Autorité de contrôle Prudentiel et de résolution

Banque Centrale Européenne

Administration fiscale

Agence de rating

Analystes financiers

Journalistes / ONG



Direction générale

IRP

Salariés

Clients

BU Business units

SU Service units

DFIN/EMR

DFIN/PRR

DFIN/INV,etc

Actionnaires

Investisseurs



3

LIEN ENTRE LA COMPTABILITÉ ET LES PROCESSUS EMR



LIEN ENTRE COMPTABILITÉ ET GESTION DU RISQUE DE SOLVABILITÉ

Après la crise de 2008 et le G20 de Pittsburg de septembre 2009, le comité de Bâle, a élaboré les **règles prudentielles et de résolution bancaire** (Accords de Bâle 3) dans le but **d'améliorer la stabilité du système financier international** et la **résilience des banques** en période de crises financières systémiques.

Bâle 3 régule, entre autres, le niveau des fonds propres réglementaires des banques en fonction des risques qu'elles encourent par la mise en place de ratios prudentiels.

Pour la gestion du risque de solvabilité, les ratios de solvabilité rapprochent les fonds propres réglementaires aux actifs pondérés par les risques, RWA. Ils obéissent à des niveaux minimum de détention de fonds propres eu égard aux risques encourus (exemple le ratio Core Equity Tier 1, CET1).

Les règles prudentielles étant différentes des règles comptables, un travail de rapprochement est nécessaire entre les bases risques SAFIR et comptables FIGARO.

La mise en qualité de l'assiette est réalisée au travers d'un **processus de cohérence comptable solvabilité**, qui consiste à vérifier que l'assiette de calcul des exigences en fonds propres couvre l'ensemble des engagements présentés dans les états financiers du Groupe, et se décline en 3 niveaux :

Niveaux	Responsabilité	Objectifs	Corrections
1	Entités	Rapprochement des bases risques et des bases comptables locales (maille comptabilité sociale)	Identification (et correction lorsque possible) des écarts avant la transmission des données au niveau central
2	Entités/BU	Rapprochement des encours issus des bases risques centrales des encours comptables issus des liasses des entités destinées à la consolidation Groupe.	Correction des écarts identifiés par ajustements manuels
3	Direction financière	Pondération des écarts résiduels	



DEFINITION DE L'ASSIETTE SOLVABILITÉ

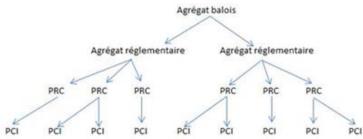
✓ Le calcul du risque de crédit est basé sur des données de gestion (assiette risque) rapprochées des données comptables (assiette comptable).

✓ Assiette risque

- L'assiette risque correspond aux encours sur lesquels se fondent les calculs réglementaires et qui sont collectés par les <u>applications de</u> <u>gestion</u> (BCE, Maille Contrat et MRP). Elle contient également des données comptables pour matérialiser les comptes de régularisation et les immobilisations.
- o Le paramétrage n-uplets, défini par DFIN/EMR/QAP/PIA, permet de regrouper les encours de la chaîne risque dans les agrégats réglementaires et agrégats Bâle III. Il se base sur 5 critères :
 - Code produit: correspond au type d'engagement pris par la contrepartie
 - CTR (catégorie tiers réglementaire) : donnée associée à chaque contrepartie référencée du groupe SG. Les 25 CTR ont été regroupées dans les 4 familles clients comptables au niveau 2.
 - Type de montant : nominal tiré, nominal non tiré, intérêts, montant titres AFS, etc.
 - Etape de provisionnement : statut sain (étape 1 ou 2) ou douteux (étape 3) de l'opération
 - Classification IFRS9 : permet de distinguer la méthode de comptabilisation de la transaction.
- o Ce paramétrage est mis à jour en fonction des besoins prudentiels et des analyses de qualité de données.

✓ Assiette comptable

- L'assiette comptable correspond aux encours intégrés dans les <u>systèmes d'information comptables</u>, faisant foi en terme d'exactitude et servant de base au calcul des risques pondérés. Ces données sont classées par agrégats réglementaires (mapping à partir des numéros de comptes), ce qui permet de les rapprocher des donnés de gestion.
- Le plan de compte suit une structure pyramidale (REDFIN) :
 - Chaque Agrégat Bâlois est mappé à un ou plusieurs agrégats Réglementaire.
 - Chaque Agrégat Réglementaire est mappé à un ou plusieurs PRC
 - Chaque PRC est mappé à un ou plusieurs PCI (pour SGPM).





LIEN ENTRE COMPTABILITÉ ET GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

L'arrêté du 05 mai 2009, institue les règles de gestion du risque de liquidité dans les banques en France.

Les banques qui n'ont pas de modèle interne de gestion de la liquidité se basent sur un modèle standard de gestion du risque de liquidité avec leurs données comptables pour calculer les ratios réglementaires de liquidité (LCR, NSFR, etc.).

Les grandes banques comme la Société Générale, le Crédit Agricole ou BNP Paribas, considérées comme d'importance systémique, possèdent des modèles avancés de gestion du risque de liquidité qui sont internes et propres à elles.

Ces modèles avancés de gestion de liquidité dans les banques peuvent prendre la comptabilité comme référence et la banque doit pouvoir expliquer les écarts entre les données qui servent de calcul aux métriques de liquidité et les données comptabilisées.

A la Société Générale, DFIN/EMR produit les métriques de liquidité (équipes DFIN/EMR/MET) et fait un travail de rapprochement entre données utilisées pour leur calcul (majoritairement des données de gestion) et les données comptabilisées au niveau Groupe et par BU (équipe DFIN/EMR/QAP/PIA). Ce rapprochement, connu sous le nom de cohérence comptable, est effectué à trois niveaux pour identifier, expliquer et corriger autant que possible les divergences constatées (périmètre prudentiel):

Niveaux	Responsabilité	Définition	Objectif
LAC1	Entités	Rapprochement Comptabilité Liquidité au niveau le plus fin, à savoir niveau transactionnel pour les transactions financières, niveau compte pour le non transactionnel	Vise à contrôler les données d'assiettes contractuelles de liquidité avec la comptabilité locale.
LAC2	DFIN/EMR/EBS (sur les entités GBIS européennes) SGSC/CEN/DFN/EMR (sur les entités GBIS ASIE et AMER) DFIN/EMR (SG Paris)	Rapprochement Comptabilité Liquidité au niveau entité juridique	Vise à rapprocher les données d'assiettes contractuelles de liquidité présentes dans BASYLIQ aux liasses sociales publiées par les entités dans FIGARO.
LAC3	Direction financière	Rapprochement Comptabilité Liquidité au niveau Groupe	Vise à rapprocher les données d'assiettes contractuelles de liquidité présentes dans BASYLIQ aux comptes consolidés du Groupe extraits de FIGARO.



DEFINITION DE L'ASSIETTE LIQUIDITÉ



Le risque de liquidité est calculé à partir de données intégrées dans l'outil BASYLIQ (Base de Synthèse Liquidité), qui sont principalement des données de gestion et qui sont ensuite comparées aux données comptabilisées.

✓ Assiette liquidité

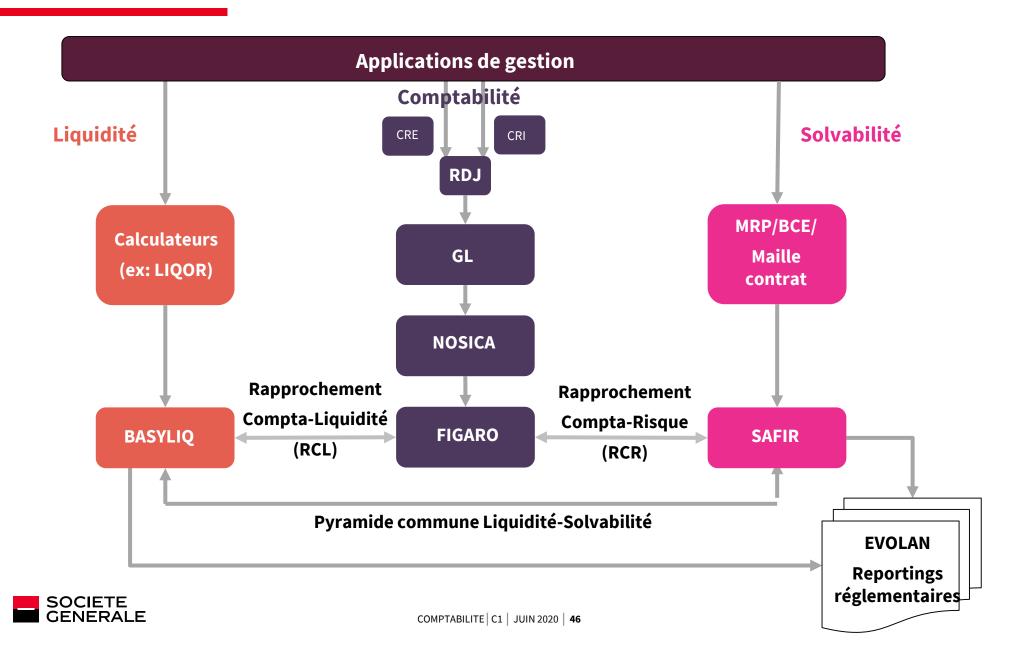
- Les assiettes de liquidité sont composées des données BASYLIQ, représentées selon un format unique : Agrégat Bilanciel de Liquidité (ABL)
 - En filière gestion, les ABL sont produits par les BU / Entités alimentant BASYLIQ
 - En filière fond de carte, les ABL sont constitués par BASYLIQ à partir de la phase IFT (données comptables issues des liasses Transfo FIGARO) et de données complémentaires.
- L'ensemble des ABLs couvre la totalité du bilan et du hors bilan des entités juridiques du périmètre Groupe Liquidité et constituent une source unique d'information pour le calcul de toutes les assiettes, métriques & indicateurs de pilotage produits par BASYLIQ.
- o Le paramétrage n-uplets, permet de regrouper les données de liquidité dans des agrégats bilanciels. Il se base sur 5 critères :
 - Code produit: correspond au type d'engagement pris par la contrepartie
 - CTR (catégorie tiers réglementaire) : donnée associée à chaque contrepartie référencée du groupe SG. Les 25 CTR ont été regroupées dans les 4 familles clients comptables au niveau 2.
 - Type de montant : nominal tiré, nominal non tiré, intérêts, montant titres AFS, etc.
 - Etape de provisionnement : statut sain (étape 1 ou 2) ou douteux (étape 3) de l'opération
 - Classification IFRS9 : permet de distinguer la méthode de comptabilisation de la transaction.

✓ Assiette comptable

- o Les données comptables intégrées dans BASYLIQ et servant de référence aux travaux de cohérence comptable sont issues des liasses Segment (IFA) et Conso (IFC) publiées dans FIGARO.
- o Ces données sont classées par agrégats bilanciels (mapping à partir des numéros de comptes PRC), ce qui permet de les rapprocher des données de liquidité.



SCHEMA SIMPLIFIÉ DES PROCESSUS DE RAPPROCHEMENTS COMPTABLES



1. Le bilan par lignes métiers

DFIN/EMR/QAP/PIA produit le Bilan par Lignes Métiers (BLM) du Groupe en trimestriel.

(En M EUR)	Q3 2019		Q2 2019)	Variations		
Ligne métier	Ligne métier ACTIF PASSIF		ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
GLBA	115 680	22 577	117 592	25 363	(1 913)	(2786)	
GP	113 672	261 774	109 737	252 394	3 935	9 381	
GTPS	13 049	26 342	14 589	27 034	(1 540)	(692)	
IBFS	334 040	259 201	332 806	258 615	1 234	586	
MARK	521 161	498 580	501 698	481 662	19 463	16 918	
OTHER GBIS	2 537	1 363	2 932	1 094	(395)	268	
RBDF	229 918	223 521	226 825	222 229	3 093	1 292	
SGSS	7 582	24 483	9 616	29 110	(2034)	(4 627)	
WAAM	34 354	23 181	33 614	23 235	739	(53)	
Total BLM	1 371 993	1 341 022	1 349 410	1 320 735	22 583	20 287	
Non alloues	38 436	69 407	39 199	67 874	(763)	1 533	
Total Bilan Consolidé	1 410 429	1 410 429	1 388 609	1 388 609	21 820	21 820	

Il se base sur les données de liasses segment (IFA) de FIGARO, qui présentent le bilan des entités par lignes métiers.

NB : dans FIGARO, il n'y a qu'une vingtaine d'entités déclarées multi lignes métiers et qui ont donc l'obligation de renseigner la liasse IFA (ex : SG Paris), les autres sont paramétrées sur des lignes métiers par défaut (la liasse IFA est alors une copie de la liasse IFC)

Les données du BLM sont ensuite utilisées par DFIN/EMR dans le cadre de la production notamment : du bilan économique, du wholesale funding et de la cohérence compta-liquidité.

Bilan par Ligne Métier (BLM)					
Besoin	Pilotage interne				
Client	PFSFINDGBILigne métierDFIN/EMR				
Fréquence	Trimestrielle				
Délai d'envoi	• Jo+18				
Périmètre de production	Groupe SG (statutaire)				
Contraintes	Mise à disposition phase IFA par DOM/ACR + Ecritures chez CCG				
Outil	Basalt (module de Granite)FigaroGLStarware				
Equipe de production	DFIN/EMR/QAP/PIA				



2. Le bilan économique

Le Bilan économique se base sur les liasses segment (IFA) et conso (IFC) de FIGARO, et présente le bilan comptable du Groupe (statutaire) par agrégats de bilan économique (définis par DFIN/PFS) après application de retraitements de gestion (non reproduits en comptabilité).

Bilan économique au Q3 2019

Row Labels Var	riations	T2-19	T3-19	T3-19	T2-19	Variations Row Labels		Row Labels
GBEA201_Dérivés (actif) L2 Total 🦣	18	164	182	177	164	1	14	GBEP201_Dérivés (passif) L2 Total
GBEA202_Assurances (actif) Total 🦣	3	159	163	163	159	1	3	GBEP202_Assurances (passif) Total
GBEA203_Autres actifs Total 🦣	7	97	103	100	93	1	6	GBEP203_Autres passifs Total
GBEA204_Reverse repo Total 🦣	1	172	173	123	131	4	-8	GBEP204_Repo L2 Total
GBEA205_Prêts/emprunts de titres (actif) L2 Total 🤟	-3	15	12	50	50	-	0	GBEP205_Prêts/emprunts de titres (passif) L2 Total
GBEA206_Caisse et Banques Centrales Total 🤟	-5	99	95	1	3	4	-1	GBEP206_Banques centrales Total
GBEA207_Actifs interbancaires Total 🤟	-2	35	33	64	65	4	-1	GBEP210_Endettement wholesale CT Total
GBEA208_Portefeuille titre - Trading L2 Total 🤟	-3	92	89	188	182	1	7	GBEP211_Endettement wholesale LT Total
GBEA209_Portefeuille titre - Hors trading L2 Total 🧌	4	66	67			→ >	0	
GBEA210_Crédits Total 🧌	4	447	450	478	477	1	1	GBEP209_Dépôts Total
GBEA299_Actifs LT Total 🧌	4	42	43	66	64	1	1	GBEP212_Equity L2 Total
TOTAL 🦚	22	1,389	1,410	1,410	1,389	1	22	TOTAL

Usages:

- ✓ DFIN/PFS: Communication Financière, Q&A, Ratio de Levier groupe (en concomitance avec les travaux de MET) depuis l'outil GIZEH, Gestion du bilan, Trajectoire à MT/LT, etc
- ✓ DFIN/GTR/FUN : Présentation du stock de dettes du groupe par type de dettes , par échéance pour la Com FI
- ✓ DFIN/GTR/LRM: Pour la Com FI et le GFC (Global Funding Committee) . Focus sur les dépôts , titres HQLA etc...
- ✓ DFIN/EMR/MET: Ratio de Levier, Production du NSFR par BU (agrégat autres actifs et actifs LT)
- ✓ DFIN/MAR/SAO : Analyse de la consommation du Bilan par BU, nettings,etc
- ✓ MARK/TRD/SRC: Challenger le ratio de levier MARK et pour le FRU (Fonds de Résolution Unique), focus sur les repos reverse repos, les comptes nostro ,réponses aux questions BCE



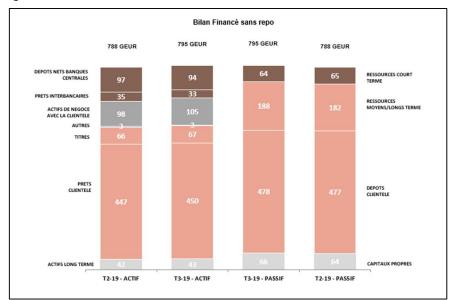
Bilan	économique
Besoin	Pilotage interne Besoin COMFI
Client	PFSGBIGTRLigne métierDFIN/EMR
Fréquence	Trimestrielle
Délai d'envoi	• Jo+18
Périmètre de production	Publication sur le Groupe SG
Contraintes	Attente de production du Wholesale Funding
Outil	FIGARO,MACRO EXCEL,REDFINGIZEH
Equipe de production	DFIN/EMR QAP/PIA

3. Le bilan Financé

Le « bilan fundé » est utilisé pour analyser la structure de financement du Groupe, et est basé sur les états financiers. Il est obtenu en deux étapes :

- Une <u>première étape</u> visant à reclassifier les postes des états financiers selon des natures permettant une lecture plus économique du bilan.
- Une <u>seconde étape</u> visant à exclure les actifs et passifs des filiales d'assurance et à compenser les opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, les opérations de dérivés, les comptes de régularisation et les dépôts en banques centrales.

Bilan fundé au Q3 2019





Bilan financé Pilotage Besoin interne Besoin COMFI PFS GBI **GTR** Client Ligne métier DFIN/EMR Fréquence Trimestrielle Délai d'envoi Jo+18 Publication sur Périmètre le Groupe SG de (pseudo production prudentiel) Production du bilan Contraintes économique et du Wholesale Funding • Figaro+ Outil macro Excel Equipe de DFIN/EMR QAP/PIA production

4. Le bilan échéancé

Il décline par échéances, les éléments d'actif et de passif du bilan du groupe et est produit à partir des données de liasses IFT de FIGARO.

Bilan échéancé au Q4 2018

4.9.5 BILAN ÉCHÉANCÉ

Les principales lignes des passifs financiers sont présentées dans la note 3.13 des états financiers consolidés, selon le modèle suivant

TABLEAU 41 : BILAN ÉCHÉANCÉ

PASSIFS FINANCIERS

	31.12.2018							
(en MEUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total		
Banques centrales		5 721	0	0	0	5 721		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.1	201 740	14 444	8 909	11 044	236 137		
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	26 897	26 560	20 135	21 114	94 706		
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	337 374	36 027	22 013	21 404	416 818		
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	26 034	25 017	37 348	27 940	116 339		
Dettes subordonnées	Note 3.9	355	2	52	12 905	13 314		

NB. Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées, hors litérêts prévisionnels et hors délivés. Ne sont donc pas échéancés l'impact de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit porore et les inférêts coursus au 31 décembre 2018.

AUTRES PASSIFS

	31.12.2018									
(en M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total			
Passifs d'impôts	Note 6.3	0	0	771	0	386	1 157			
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 257	0	0	0	0	5 257			
Autres passifs	Note 4.4	0	76 629				76 629			
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	0	0	10 454	0	0	10 454			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	0	12317	8 891	35 102	73 233	129 543			
Provisions	Note 8.3	4 605	0	0	0	0	4 605			
Capitaux propres		65 809	0	0	0	0	65 809			

ACTIFS FINANCIERS

	31.12.2018									
(en M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total				
Caisse et banques centrales		93 309	733	1 597	946	96 585				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	240 543	2 024	0	0	242 567				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	48 738	998	0	290	50 026				
Titre au coût amorti	Note 3.5	6 189	1 708	3 392	737	12 026				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	48 248	2 618	4 614	5 108	60 588				
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	98 379	63 874	178 414	74 983	415 650				
Opérations de location financement et assimilées	Note 3.5	2 605	6 355	17760	4 859	31 579				

AUTRES ACTIFS

	31.12.2018								
(en M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total		
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		338	0	0	0	0	338		
Autres actifs	Note 4.4	0	67 446	0	0	0	67 446		
Actifs d'impôts	Note 6	5 8 1 9	0	0	0	0	5 8 1 9		
Participations dans les entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	249	249		
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	0	0	0	0	26 751	26 751		
Écarts d'acquisition	Note 2.2	0	0	0	0	4 652	4 652		
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	0	1	13 496	2	3	13 502		
Placements des activités d'assurances		0	29 743	6 5 6 9	31 189	79 267	146 768		

Source : Société Générale, Document de référence 2019, p235 à 238



Bilan échéancé

Besoin	 Document de référence /Pilier 3 Rapports ad hoc pour les agences de rating
	DFIN/INVAMF

Client • /

 Agences de notation, investisseurs...

Fréquence Semestrielle

Délai d'envoi

 ~Jc+27 (délai ComFi)

Périmètre de Groupe production

Contraintes Groupe

Outil

• Figaro + tactique (actuel)

Equipe de production

DFIN/EMR/QAP/PIA

5. Le bilan par devises du Groupe est produit par DFIN/EMR/QAP/PIA à partir des liasses transfo (IFT) :

- En annuel, sur le périmètre statutaire, il est publié dans les Notes annexes aux états financiers (Source: Société Générale, Document de référence 2019)

		31.12.2018					31.12.2017				
(En M EUR)	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif*	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer			
EUR	767 029	831 415	28 393	32 198	739 218	790 479	27 723	31 949			
USD	257 257	213 653	40 461	41 579	263 408	229 177	51 273	41 661			
GBP	44 372	44 012	28 709	10 159	42 140	37 804	15 021	10 321			
JPY	68 895	67 273	24 519	33 531	57 884	54 176	17 753	24 588			
AUD	5 244	6 663	7 798	6 707	6 284	7 035	4 830	5 910			
CZK	35 612	35 102	208	783	34 562	36 175	572	766			
RUB	12 286	7 406	113	90	13 938	10 590	37	88			
RON	8 166	7 886	56	49	8 0 1 1	7 967	168	132			
Autres devises	110 567	96 018	24 195	18 514	109 683	101 725	32 740	27 191			
TOTAL	1 309 428	1 309 428	154 452	143 610	1 275 128	1 275 128	150 117	142 606			

- En trimestriel, sur le périmètre prudentiel pour déterminer les devises significatives dans lesquelles doivent être reportés les ratios LCR et NSFR (selon l'art 415 de la CRR)

	Q3 2019 (KEUR)				Q2 2019 (KEUR)		Q1 2019 (KEUR)		
Devise	ACTIF	PASSIF	Poids de la devise au passif	ACTIF	PASSIF	Poids de la devise au passif	ACTIF	PASSIF	Poids de la devise au passif
AUD	5 021 674	5 871 487	0,5%	4 493 451	6 603 458	0,5%	5 350 815	6 796 104	0,6%
AUTRES	101 860 018	66 806 665	5,3%	80 808 984	67 986 807	5,5%	83 579 146	72 452 267	5,9%
CHF	18 590 652	12 067 718	1,0%	17 141 998	13 176 378	1,1%	15 592 451	11 482 997	0,9%
CZK	39 922 155	36 327 157	2,9%	40 288 457	36 801 029	3,0%	37 965 262	35 351 239	2,9%
DKK	1 859 082	1 045 448	0,1%	1 934 479	1 074 195	0,1%	1 723 015	1 052 112	0,1%
EUR	677 534 549	720 404 362	57,1%	685 213 966	707 045 321	56,8%	669 353 303	708 115 989	57,9%
GBP	47 305 421	46 581 402	3,7%	49 781 034	45 917 219	3,7%	52 527 421	47 287 317	3,9%
JPY	69 967 208	56 937 573	4,5%	52 617 261	43 726 869	3,5%	53 988 313	50 322 808	4,1%
RON	6 826 867	7 836 057	0,6%	6 015 449	7 769 285	0,6%	7 614 600	7 640 150	0,6%
RUB	12 191 999	9 247 637	0,7%	13 850 258	9 241 007	0,7%	12 799 624	8 738 141	0,7%
SEK	3 028 390	2 143 896	0,2%	2 051 421	1 906 799	0,2%	1 603 770	1 876 541	0,2%
USD	278 038 198	296 876 825	23,5%	289 545 083	302 493 469	24,3%	281 503 564	272 485 627	22,3%
Total	1 262 146 216	1 262 146 226	100.0%	1 243 741 841	1 243 741 835	100.0%	1 223 601 286	1 223 601 293	100%



GLOSSAIRE

ABL : Agrégat bilanciel de liquidité

ACPR: Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

AFS: Available For Sale

BCE: Banque Centrale Européenne

CTR: Catégorie Tiers Réglementaire

LCR: Liquidity Coverage ratio

MRP: Machine Risk Paris

NSFR: Net Stable Funding Ratio

IFRS: International Financial Reporting Standard

PCEC: Plan de Compte des Etablissements de Crédit

PCI: Plan de Comptes Interne

PCG: Plan de Comptes Général

PRC: Plan de Reporting Consolidé

RWA: Risk Weighted Assets



C'EST VOUS SOCIETE GENERALE